



Santé - Social

Fédération Française de la Santé,
de la Médecine et de l'Action Sociale



Direction Générale du Travail
Dépôt des accords collectifs
39 – 43 quai André Citroën
75902 PARIS Cedex 15

Paris, le 14 octobre 2021

Objet : Adhésion de la CFE-CGC à la CCNT CLCC

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que la fédération CFE-CGC Santé, Médecine et Action Sociale a décidé d'adhérer, à compter du 1^{er} Novembre 2021, à la Convention Collective Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer du 1^{er} Janvier 1999 (IDCC 2046) en vigueur ainsi qu'à l'ensemble des accords qui lui sont attachés.

Nous vous transmettons copie des courriers adressés aux organisations signataires de la Convention Collective.

Nous procédons au dépôt de l'adhésion et des pièces par voie électronique à l'adresse suivante :
depot.accord@travail.gouv.fr

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Président

-



CFE-CGC Santé-Social
39 rue Victor Massé - 75009 Paris
tél. 01 48 78 49 49 - fax 01 40 82 91 31
federation@cfecgc-santesocial.fr

www.cfecgc-santesocial.fr